

EXEMPLES DE CARTE PROJET

- **avec une structure de formation pour les adultes** : Formacel organise des ateliers de remise à niveau en français. Une carte projet a été attribuée pour le prêt de documents pour une durée d'un an. La médiathèque Croix-de-Neyrat met à disposition un espace au sein de la médiathèque pour accueillir les ateliers tous les mardis matins.

- **avec une association liée à l'enfance** : l'association de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence (ADSEA) organise une opération intitulée "Aux pieds des tours", qui consiste à proposer diverses animations aux habitants du quartier Croix de Neyrat en juin et juillet. Une carte projet a été attribuée pour un prêt de 100 documents pour la durée de l'opération. La médiathèque Croix-de-Neyrat est présente deux après-midis par semaine et assure des lectures d'albums aux enfants.

- **avec un établissement scolaire** : Le lycée Sidoine-Apollinaire de Clermont-Ferrand organise un prix littéraire. Une carte projet a été attribuée pour le prêt de 100 documents pour une durée d'un an. Les bibliothécaires de la médiathèque de Jaude participent à la sélection des dix livres et à l'organisation d'éventuelles rencontres avec les auteurs.

Pour tous renseignements, contacter la bibliothèque la plus proche de votre structure.

Toutes les coordonnées des médiathèques et bibliothèques sur
www.clermontcommunaute.net/bibliotheques

RéseauLECTUREagglomération

La carte projet

L'accès aux bibliothèques et médiathèques du réseau lecture agglomération est libre et gratuit. Cependant une carte de bibliothèque est nécessaire pour pouvoir emprunter des documents. L'inscription est individuelle ou collective. Pour répondre aux attentes de structures porteuses d'un projet de loisir, d'accès à la connaissance et à la culture qui nécessite des ressources documentaires, Clermont Communauté a mis en place la carte projet.

Qu'est-ce qu'une carte projet ?

La carte projet est une carte d'inscription aux bibliothèques du réseau lecture agglomération délivrée à des services publics et associatifs porteurs de projets collectifs spécifiques nécessitant le recours aux ressources documentaires et aux compétences du personnel des bibliothèques.



A qui est-elle destinée ?

À toute structure qui œuvre dans les secteurs associatif, culturel, social, éducatif et qui développe un projet collectif.

À titre d'exemples : la préparation d'un voyage, un atelier de loisirs créatifs ou d'arts plastiques, un club de lecture, le montage ou la visite d'une exposition, la découverte d'un site, une pratique amateur, la préparation d'une fête... par une structure institutionnelle ou une association peuvent faire l'objet d'une carte projet.

Quelle démarche faut-il faire ?

La structure porteuse d'un projet collectif contacte la bibliothèque la plus proche, présente son projet au responsable. Les objectifs et les modalités pratiques liés à la carte projet sont définis d'un commun accord. Un bilan du partenariat est réalisé conjointement.



Est-elle payante ?

La carte projet est gratuite.



Quels sont les avantages de la carte projet ?

La carte projet permet d'emprunter un nombre important de documents provenant de tous les secteurs de la bibliothèque (jeunesse, adultes, musiques, multimédia). Les documents sont à la disposition des porteurs de projet et des personnes concernées.

De plus, il s'agit d'un prêt longue durée identique à celle du projet. L'accord de partenariat entre la médiathèque et la structure peut inclure des actions communes d'animation (ateliers, lectures, rencontres, projections,...).



Dans quels bibliothèques est-il possible d'emprunter des documents avec la carte projet ?

Les structures bénéficiaires d'une carte projet peuvent emprunter dans toutes les bibliothèques du réseau, sauf dans les bibliothèques spécialisées ⁽¹⁾ où la consultation sur place des documents est d'usage. La personne chargée d'emprunter et de rendre les documents doit se déplacer dans chaque lieu.



(1) La bibliothèque du patrimoine, la bibliothèque de l'École Supérieure d'Art Clermont Métropole et le centre de documentation du court métrage

Est-il possible de renouveler les prêts ?

Tout ou partie du prêt peut être renouvelé en cours de durée de la carte projet.

